

B i b l i o t h è q u e
des
I D É E S

**Mille et un
contes
de la nuit**

par

JAMEL EDDINE BENCHEIKH

CLAUDE BREMOND

ANDRÉ MIQUEL

nrf
Éditions Gallimard

© *Éditions Gallimard, 1991.*

Extrait de la publication

PRÉFACE

Les récits constituant les *Mille et Une Nuits*¹ sont enchâssés dans un conte-cadre dont la trame peut se résumer en quelques mots. Un roi, trompé par son épouse, décide de se venger de toutes les femmes et, pour cela, de tuer au matin la compagne, chaque fois renouvelée, de sa nuit. Le royaume bientôt en émoi, une jeune fille, Shahrâzâd, tente le tout pour le tout : elle raconte au roi des histoires, en s'arrangeant pour ne jamais faire coïncider l'apparition de l'aube avec le terme d'un récit, afin de tenir perpétuellement en haleine, de nuit en nuit, la curiosité du roi. Pari gagné : au bout de mille et une nuits, Shahrâzâd, réparatrice de l'injure et du mal faits à son sexe, se voit reconnaître pour épouse légitime, mère et reine.

C'est sur la scène ainsi déployée devant son dangereux maître que passent les personnages innombrables des *Nuits*. À parler d'eux, on l'oublierait presque, elle. Pourtant, la première histoire des *Nuits* est celle de Shahrâzâd elle-même. Sa présentation et sa conclusion, mais aussi ces formules qui scandent le texte pour annoncer la fin d'une séance et le début de la suivante, et encore — lorsqu'il faut passer d'un récit à un autre — des mots, comme : « Si l'histoire que je viens de dire est merveilleuse, combien plus, sire, celle qui va suivre... », tout vient nous rappeler qu'un drame se joue derrière les contes ; que Shahrâzâd, par ailleurs jeune, belle, amante et mère, ne vit que pour le dire et par le dire.

1. Un bon aperçu d'ensemble, sur le recueil et les problèmes posés, dans W. WALTHER, *Tausendundeine Nacht*, Munich-Zurich, 1987.

Mais si elle tire sa substance tout entière du rôle terrible et salvateur qu'elle assume, de sa tragédie transformée pour nous en plaisir, les personnages de son théâtre naissent, eux, de contextes multiples, d'histoires prenant place dans telle ou telle phase de l'Histoire. Aussi bien n'est-il pas inutile, avant que de parler des *Nuits*, de tracer le cadre de cette civilisation arabo-musulmane qui nous en a fait le cadeau.

Il faut naturellement commencer par le phénomène fondateur, la révélation du Coran au prophète Muhammad (notre Mahomet), mort en 632 de notre ère, soit dix ans après son exil de la Mekke à Médine : l'Hégire. Les conquêtes foudroyantes qui suivent vont bientôt fixer les frontières du monde de l'Islam à l'Espagne, à l'Asie centrale et à la vallée de l'Indus. Jusqu'au milieu du II^e/VIII^e siècle¹, l'histoire de notre vieux monde est arabe : arabe le calife, successeur du Prophète et lieutenant de Dieu sur la terre ; arabes les pratiques de la dynastie, celle des Umayyades, installée à Damas ; arabe, peu à peu, la langue de communication de cet immense empire ; arabes la littérature, les mœurs, l'art de vivre.

Bouleversement avec les années 750 de notre ère. Le califat se déplace à Bagdad, aux mains d'une nouvelle dynastie, arabe toujours, celle des Abbassides, mais d'autres peuples haussent le ton, Iraniens en tête. Ceux-là demandent que l'Islam et l'arabe fassent droit à d'autres traditions. Ils jouent le jeu puisque aussi bien une bonne part des grandes œuvres littéraires et scientifiques du temps sont écrites, en arabe, par des Persans, mais ils rêvent d'un Islam rassemblant des ethnies et cultures diverses qui doivent vivre à son ombre. La grande époque de Bagdad, jusqu'à la fin du IV^e/X^e siècle, voit ainsi se composer un extraordinaire trésor commun. Y participent, sous la lumière de l'Islam et parlant en arabe, non seulement l'Iran, mais les légendes, croyances et épopées de l'Arabie païenne ou musulmane, l'Inde, la Grèce, dont les œuvres sont alors traduites en masse, et d'autres vieilles civilisations dont l'histoire elle aussi précède celle de l'Islam : antiquité biblique, Égypte pharaonique ou gréco-romaine, Babylonie...

Mais, déjà, le califat abbasside craque. L'Espagne lui a toujours échappé, de nombreuses provinces, plus ou moins vassales, vivent leur vie propre et même, dans la seconde moitié du IV^e/X^e siècle,

1. Lorsque l'on indique, comme ici, deux dates, la première doit s'entendre comme renvoyant au calendrier musulman (Hégire) et la seconde à l'ère chrétienne.

un califat rival, celui des Fâtimides chiïtes, s'installe au Caire. L'arrivée en force des Turcs d'Asie centrale, après notre an mille, va confirmer le déclin de Bagdad. Si le calife abbasside y demeure encore, symbole vivant — et redevenu unique après la chute des Fâtimides en 567/1171 — de la communauté de l'Islam, le pouvoir réel appartient au nouveau maître turc, le sultan. Mais l'arrivée de ce nouveau peuple a d'autres conséquences : elle entraîne, directement ou non, le choc des Croisades, elle permet aussi, au détriment de l'arabe, la naissance ou la renaissance de cultures nationales, la persane surtout, désormais exprimées en leur langue.

Aucun de ces changements ne revêt pourtant la gravité de celui qui intervient en 656/1258, lorsque les Mongols s'emparent de Bagdad. C'est la fin, avec eux, du califat abbasside, c'est la fin de tout califat. L'Islam n'est plus un corps politique organisé, fût-ce de façon théorique, autour d'une seule autorité. Il devient un ensemble d'États musulmans relevant de pouvoirs multiples. Autre conséquence : en rayant de la carte les foyers de culture arabe qui s'étaient maintenus jusque vers la mer d'Aral, les Mongols simplifient tragiquement la carte linguistique du Proche-Orient, avec trois aires majeures, la turque, pour l'essentiel en Asie Mineure, la persane et l'arabe, celle-ci fixée désormais, pour sa limite extrême, à la Mésopotamie.

Dans cette époque de bouleversements, un pays apparaît comme celui de la résistance, que ce soit à l'Occident des Croisades ou à la ruée mongole. Ce pays, c'est l'Égypte, que la politique tenace de ses maîtres va vouloir unie, chaque fois que possible, à la Syrie. Saladin, le grand Saladin, qui signe la disparition du califat des Fâtimides, apparaîtra bientôt comme l'adversaire heureux et chevaleresque des croisés. Après lui et ses successeurs, vient, à partir de 647/1249, l'ère des prétoriens, des anciens esclaves couronnés, les Mamelouks, vainqueurs des Mongols, vainqueurs définitifs des croisés, vainqueurs de tout, dirait-on, jusqu'à ces débuts du x^e/xvi^e siècle où apparaissent en Égypte les nouveaux maîtres du monde oriental, ceux qui ont fait tomber, avec Constantinople, la plus vieille ennemie de l'Islam : les Turcs ottomans.

Et c'est, précisément, en Égypte, ou plus justement dans l'ensemble syro-égyptien, que nous sera conservé le trésor des *Nuits*...

*

Le présent livre est né de la rencontre de trois recherches. La première s'interroge sur l'histoire même du recueil des *Nuits*, en Orient et en Occident, sur les motifs qui ont pu concourir à l'éclosion de certains contes, sur l'espace qu'ils fondent et utilisent, comme cadre et aussi acteur des événements. La deuxième recherche se propose, elle, à partir d'un ensemble de récits, de démêler l'écheveau des origines, transformations, expansions ou coupures qui interviennent dans le traitement des thèmes, à l'intérieur même du recueil ou dans le faisceau de ses relations avec la littérature universelle. La troisième recherche, enfin, entend plonger au-delà de l'écriture claire, mettre à nu l'imaginaire, le non-dit, bref tout ce qui, passant outre aux interdits ou aux réticences d'une société, poursuit, ici comme ailleurs, en prose ou en vers, le long chant d'amour et de mort de l'aventure humaine. Trois approches, au total, qui tentent de montrer comment un livre se fabrique, dans une société, avec des matériaux, par une imagination créatrice. Le tout sans prétendre apporter de solution définitive ni globale, s'agissant de ce monument, ô combien divers et mystérieux, qui s'appelle *Les Mille et Une Nuits* : prudence, modestie et respect doivent être, ici plus qu'ailleurs, devise de toute recherche.

Sauf pour les signes notant le 'ayn (‘), le hamza (ء ; ce dernier noté seulement en milieu ou fin de mot) et la laryngale q, on a adopté un système de transcription large : à quoi bon dérouter le lecteur si le spécialiste, lui, s'y retrouve ? On n'a donc pas fait de différence entre les aspirées sourde et sonore (h), les consonnes simples ou emphatisées. Dans le même esprit, on a gardé la graphie courante pour des noms comme Basra, djinn, Samarcande, chiite, Saladin, Hedjaz...

Il n'a pas été prévu non plus de rubrique bibliographique particulière : les indications nécessaires figurent dans les notes, dont l'appareil a été allégé au maximum. L'édition suivie est celle, égyptienne, de Bûlâq, qui donne, au début du XIX^e siècle, ce qu'il est convenu d'appeler la vulgate du texte : c'est à elle que renvoie la numérotation par nuits. Vulgate, et pourtant... Ni ce corpus ni aucun autre ne peuvent prétendre à être *le* texte, le texte vrai et parfait, des *Nuits* ; aussi bien, quand il l'a fallu, a-t-on recouru à d'autres versions. Tant il est vrai que les *Nuits* ne sont pas seulement un ensemble et un seul, mais aussi, tout autour de lui, une infinité d'efflorescences, écrites, jouées, rêvées, filmées...

PREMIÈRE PARTIE

HISTOIRE ET SOCIÉTÉ

par André Miquel

I

NAISSANCE, ÉCLIPSE ET RÉSURRECTION

À chaque livre, sa destinée. Entre les mort-nés et les éternels, mille variations possibles, de durée ou d'intensité. Il s'en trouve un cependant, *Les Mille et Une Nuits*, pour embrasser les extrêmes : une naissance et une carrière incertaines, puis la résurrection, la survie enfin, assurée pour jamais semblait-il. Car l'histoire de ce livre est à éclipses : disparu aussitôt que né ou presque, puis resurgissant là où on ne l'attendait pas.

PREMIERS TÉMOIGNAGES

C'est le iv^e siècle de l'Hégire, le x^e de notre ère, qui nous livre le premier témoignage connu sur les *Nuits* ; mais comme en passant, et par la bande. Mas'ûdî, fameux historien, anthologue et polygraphe, traite dans ses *Prairies d'or* d'une foule de sujets réputés composer la culture générale (*adab*) de l'honnête homme, en ce haut Moyen Âge du monde arabo-musulman. Voici l'un de ces sujets, et de choix : l'emplacement de la ville et du temple d'Iram, dont la ruine est évoquée par le Coran en sa Sourate LXXXIX. Après avoir rapporté quelques-unes des traditions qui courent à ce sujet, l'auteur, peu avare de digressions et de parenthèses, ouvre celle qui nous intéresse. Elle commente la visite d'un traditionniste célèbre, Ka'b, avec quelques autres, à la cour du calife umayyade de Damas, Mu'âwiya, qui l'avait interrogé sur Iram.

Le commentaire est long, mais il doit être cité dans son intégralité¹ :

« Que la tradition rapportée par Ka'b sur cette ville soit authentique, fort bien. Mais il y entre trop de doutes qui la gâtent, pour ne parler que de sa transmission. À la vérité, il s'agit là d'une invention de conteurs, et tout ce qui touche la ville ou son emplacement reste sujet à controverse. Les traditionnistes qui se rendirent à la cour de Mu'âwiya étaient bien renseignés sur les choses du passé et sur les temps anciens de l'Arabie ou d'autres pays ; or, un bon nombre d'entre eux n'admettent pour vraie, à propos d'Iram, que la version de 'Ubayda Ibn² Sharya, vrai spécialiste des âges passés, des événements et faits qui y prirent place, ainsi que des généalogies et de leurs ramifications. Le livre de 'Ubayda est à la disposition de tous, et on le connaît fort bien. Pour le reste, tous ceux ou presque qui sont au fait de l'histoire passée tiennent ce genre de traditions pour pures inventions, fabriquées et enjolivées par des gens qui cherchaient, en retenant et en débitant ces récits, à approcher les princes et à assurer leur emprise sur leurs contemporains. Il en va ici comme des livres qui nous sont parvenus à partir de traductions du persan, du sanscrit (*hindiyya*) ou du grec (*rûmiyya*) et qui ont été composés dans le même esprit. Tel est l'ouvrage appelé *Hèzâr afsânè*, ce qui se dit, en arabe, *Alf khurâfa* (*Mille récits extraordinaires*), *afsânè* étant l'équivalent persan de *khurâfa*. Ce livre est connu du public sous le nom de *Mille et une nuits* (*Alf layla wa layla*) : il raconte l'histoire d'un roi, de son vizir, de sa fille Shîrâzâd et de la servante de celle-ci, Dînâzâd. On peut ranger aussi dans la même catégorie *Farzî u-Sîmâs*, avec ses histoires sur les rois de l'Inde et leurs vizirs, le *Sindbâd*³ et autres recueils du même genre. »

Vers la fin du même siècle, un libraire bagdadien, Ibn an-Nadîm, nous a laissé, dans son catalogue (*Fihrist*) d'ouvrages connus, un

1. MAS'ÛDÎ, *Prairies d'or*, trad. de Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, revue et corrigée par Ch. Pellat, Société asiatique, Paris, 1965, t. II, § 1415-1416.

2. Nous maintenons la graphie *Ibn* (« fils de ») entre deux noms afin de ne pas dérouter le lecteur français et malgré la règle grammaticale arabe qui exige la suppression du *i* à cette occasion.

3. *Sindbâd le Sage* (cf., plus bas, le texte d'Ibn an-Nadîm).

développement sur « les récits qui circulent pendant les soirées et les conteurs d'histoires extraordinaires ». La notice ¹, plus longue encore que le texte de Mas'ûdî, est éclairante sur bien des points :

« Les premiers à composer des récits extraordinaires, à les rédiger en forme de livres, en y faisant à l'occasion parler les animaux, et à les garder dans des bibliothèques furent les anciens Perses. Ce genre suscita ensuite la passion des souverains arsacides, qui sont la troisième dynastie des rois de Perse. Le mouvement s'accrut et s'intensifia avec les Sassanides. Traduits par les Arabes en leur propre langue, ces textes intéressèrent les maîtres du style et du bien-dire, qui les polirent, les enjolivèrent et composèrent eux aussi, sur ce modèle, des œuvres de même inspiration.

« Le premier livre du genre fut le *Hèzâr afsânè*, ce qui veut dire *Mille récits extraordinaires (Alf khurâfa)*. Il est inspiré par l'histoire suivante : un de ces anciens rois, lorsqu'il se mariait, tuait au matin la femme avec laquelle il venait de passer la nuit. Il finit par épouser une jeune fille de naissance royale, l'une de ces femmes qui sont douées d'esprit et de savoir. Shahrâzâd, c'était son nom, lorsqu'elle se trouva en présence du roi, entreprit de lui raconter des histoires extraordinaires en poursuivant son récit jusqu'à la fin de la nuit, si bien qu'elle inclina le roi à lui laisser la vie sauve, dans le désir où il était d'attendre la nuit suivante pour connaître la fin de l'histoire. L'aventure se poursuivit pendant mille nuits et comme le roi, de tout ce temps-là, couchait avec Shahrâzâd, elle se trouva grosse d'un garçon, qu'elle lui présenta en lui révélant le stratagème dont elle avait usé. Séduit par tant d'intelligence et gagné par l'amour, le roi lui laissa la vie sauve. Il avait, à la tête de sa maison, une femme nommée Dînârzâd, qui était d'intelligence avec Shahrâzâd.

« On a assuré que ce livre était l'œuvre d'al-Humâ'î, la fille de Bahman ², mais on connaît aussi d'autres versions à ce propos. Je dis, moi, que la vérité, à supposer que Dieu veuille bien qu'il en

1. IBN AN-NADIM, *Fihrist*, éd. G. Flügel, Leipzig, 1871, t. I, pp. 304-305 ; trad. anglaise par Bayard Dodge, Columbia University Press, New York, 1970, t. II, pp. 712-715.

2. Humâ'î (Humây), reine des Perses, est la tante de Darius et la fille de Shahrâzâd, d'après la chronologie donnée par Mas'ûdî (cf. *Prairies d'or*, § 543, 546, 553, 656) ; cf. également *Fihrist*, trad., p. 714, n. 8.

soit ainsi, est la suivante : le premier qui prit goût à ces causeries du soir fut Alexandre. Il s'entourait de gens qui l'amusaient et lui racontaient des histoires extraordinaires. Mais il s'agissait là moins de plaisir que de se protéger et garder par des exemples. C'est dans ce même esprit qu'après lui les rois en usèrent avec le *Hèzâr afsânè*. Celui-ci s'étend sur mille nuits, mais rassemble en réalité moins de deux cents récits : aussi bien des histoires de ce genre ne peuvent guère être enfermées en une seule nuit. J'ai eu plusieurs fois l'occasion de voir ce texte complet : à la vérité, c'est un livre fort indigent et qui raconte assez froidement.

« Autre chose que je dois ajouter : Abû 'Abdallâh Muhammad Ibn 'Abdûs al-Jahshiyârî, l'auteur du *Livre des vizirs*¹, avait entrepris de composer un livre rassemblant mille histoires choisies parmi toutes celles qui agrémentaient les soirées des Arabes, Persans, Grecs et autres peuples. Chaque section constituait un tout distinct du reste. Jahshiyârî avait, pour ce faire, convoqué les conteurs et retenu d'eux le meilleur de leur savoir et de leur art. Il avait choisi aussi ce qui lui plaisait dans les livres composés de récits du soir et d'histoires extraordinaires. Cet homme de premier plan se trouvait ainsi devant une somme de quatre cent quatre-vingts nuits — chacune d'elles enfermant une histoire complète, sur environ cinquante feuillets — lorsque la mort le prit de court, l'empêchant de mener son projet à bien et de l'achever jusqu'à la millième histoire. J'ai eu sous les yeux plusieurs pièces de ce genre, écrites de la main d'Abû t-Tayyib, frère d'ash-Shâfiî.

« Auparavant, il y eut bon nombre d'écrivains à mettre ces récits du soir et histoires extraordinaires dans la bouche des oiseaux et autres bêtes aussi bien que des hommes : ainsi firent 'Abdallâh Ibn al-Muqaffa', Sahl Ibn Hârûn, le secrétaire de Zubayda, 'Alî Ibn Dâwûd², et leurs pareils. Nous avons copieusement traité des connaissances relatives à ces auteurs et de leurs ouvrages, aux rubri-

1. Sur cet auteur, haut fonctionnaire du califat de Bagdad, mort en 331 de l'Hégire (942 ap. J.-C.), cf. l'article de D. SOURDEL, dans *Encyclopédie de l'Islam*², t. II, p. 399. Sur un recueil de contes (XIII^e-XIV^e s.) faussement attribué à cet auteur, cf. Ch. PELLAT, dans *Arabica*, IV (1957), p. 214.

2. Ibn al-Muqaffa', mort vers 139/756, est l'auteur très célèbre de la version arabe des fables de Bidpaï, le *Livre de Kalîla et Dimna*, dont il sera question plus loin. Sahl Ibn Hârûn : mort vers 215/830 ; « le secrétaire de Zubayda », l'épouse du calife Hârûn ar-Rashîd, 'Alî Ibn Dâwûd : mort dans les années 216-230/831-845.

ques qui leur sont consacrées dans ce livre. Pour ce qui est du *Livre de Kalila et Dimna*, il prête à controverse : certains affirment que c'est une œuvre indienne, ainsi qu'il est dit dans l'entrée en matière de l'ouvrage ; d'autres soutiennent qu'on le doit aux souverains arsacides ou aux Persans, et que les Indiens se le sont faussement attribué ; d'autres enfin assurent que ce fut le médecin Buzurjmihir qui le composa, à partir de plusieurs matériaux. Mais Dieu seul sait ce qu'il en est.

« Il y a aussi le *Livre de Sindbâd le Sage*, sous ses deux versions longue et abrégée. Sur lui aussi on dispute, autant que pour *Kalila et Dimna*. Mais le plus probable, le plus vraisemblable, est qu'il s'agit là d'une œuvre indienne. »

ESQUISSE D'UNE HISTOIRE DU RECUEIL

Ces textes fondateurs de notre connaissance des *Mille et Une Nuits* méritent d'être lus à la loupe¹. Ils traitent de questions essentielles, et peut-être jamais résolues, quant à l'organisation du livre et à son statut.

Pour la première, deux choses seulement sont sûres : l'existence d'un conte-cadre, celui de Shahrâzâd, et la relation entre le récit et la nuit, prise à la vieille habitude du *samar*², des histoires racontées après la fin du jour. Tout le reste, déjà, pose problème : l'anonymat du roi pervers, même s'il n'est, après tout, qu'un personnage prétexte ; le nom et la condition de Shahrâzâd, « de naissance royale » ou princière (arabe *mulûk*), ou fille de vizir ; sa relation avec Dînârzâd (Dînâzâd)³, de complicité ou de service, et pas encore de sœur à sœur.

La question la plus passionnante, toutefois, reste celle du découpage en nuits. Non pas sur le principe : il semble bien que l'idée

1. Ils ont inspiré avant nous, notamment, D. B. MACDONALD, « The Earlier History of *The Arabian Nights* », dans *Journal of the Royal Asiatic Society*, 1924, pp. 353-397, et J. HOROVITZ, « The Origins of *The Arabian Nights* » (trad. de l'allemand), dans *Islamic Culture*, I, 1927, pp. 36-57.

2. Sur le *samar*, cf. MACDONALD, « The Earlier History [...] », p. 369.

3. Les incertitudes de graphie sont nombreuses (cf. ABOUL-HOUSEIN et PELLAT, *Cheherazade [...]*) les interprétations, par voie de conséquence, incertaines. Mais la composition même des noms, avec l'affixe *-zâd*, reste incontestablement iranienne. Cf. aussi édition Burton, t. I, p. 14, n. 2, t. II, p. 1, n. 1, et HOROVITZ, « The Origins [...] », p. 43.

en ait germé très tôt, si l'on en croit les deux auteurs cités, et ce dès l'original persan, si l'on s'en rapporte plus précisément à Ibn an-Nadîm. Pas plus sur le nombre même des nuits : mille et une, nous dit Mas'ûdî. Ibn an-Nadîm, il est vrai, ne parle que de mille, mais tout laisse à penser, d'après ce qu'il en dit, que la mille et unième est celle de la conclusion triomphale, théâtrale même : Shahrâzâd présentant son fils au roi dont elle a gagné le cœur ; un seul fils, par parenthèse, et non trois comme on les lui attribuera parfois ensuite.

C'est l'articulation même du conte sur la nuit qui, semble-t-il, a posé problème et inspiré au moins deux types de solutions. Al-Jahshiyârî jouerait ici comme un contre-exemple, à la fois idéal et mauvais. Idéal parce qu'il a voulu aligner l'une sur l'autre les durées de la nuit et de la récitation : un conte pour chaque séance. Mais Ibn an-Nadîm voit bien les faiblesses de ce parti. Faiblesse de pratique, d'abord : une nuit — si l'on tient compte, comme on doit le sous-entendre, des parts réservées au sommeil et, dans le cas du roi et de Shahrâzâd, à l'amour — est trop courte pour ce genre d'histoires qui couvrent, nous dit-on, cinquante feuillets, soit cinquante ou cent pages, selon que l'on y écrit sur une face ou sur les deux. D'où la solution adoptée pour les *Nuits*, à savoir moins de deux cents récits, ce qui nous donne un renseignement remarquable sur le nombre original de contes rassemblés. Nombre qui, soit dit en passant, correspond assez bien à celui des cent soixante recensés par N. Elisséeff¹.

Mais la faiblesse n'est pas que de l'ordre de la pratique. L'application du principe d'un conte et un seul pour chaque nuit ruinerait toute la stratégie de Shahrâzâd, dont Ibn an-Nadîm nous dit bien que, dès la première séance, elle sut aiguïser le désir du roi en remettant la suite de l'histoire à la nuit suivante. Façon comme une autre, dépouillée il est vrai, d'évoquer cette aube qui, pour Shahrâzâd, signifie chaque fois la vie ou la mort possibles, d'énoncer cette nécessité dramatique où elle se trouve d'organiser sa nuit pour que le jour survienne à un moment précis de l'histoire qu'elle est en

1. Cent soixante titres de contes : cf. N. ELISSÉEFF, *Thèmes et motifs des Mille et Une Nuits, Essai de classification*, Beyrouth-Damas, 1949, pp. 190-202. Le total est porté à quelque cent quatre-vingt-dix si l'on tient compte des principales histoires enchâssées dans d'autres.

train de raconter ; de suspendre cette histoire à un moment tel que le roi souhaite, la nuit suivante, en entendre la suite ; et, enfin, de s'arranger pour que la tranche d'histoire racontée ne soit ni trop courte, sous peine de décevoir, ni trop longue, sous peine de lasser¹.

Reste une énigme : si le recueil ne rassemblait même pas deux cents contes, pourquoi cette concomitance dans les titres entre mille histoires extraordinaires et mille nuits (la mille et unième étant à part, réservée, comme on l'a dit, au triomphe final de Shahrâzâd) ? On peut, et même on doit, penser que, de ces deux chiffres de mille, le second seul était à prendre au pied de la lettre, puisqu'il indiquait le découpage en autant de séances. Le premier ne figurait plus, lui, que comme le rappel, à travers un nombre commun, de la nécessaire contiguïté du conte et de la nuit : contiguïté exemplaire dans le propos d'auteurs comme Jahshiyârî, contiguïté assumée autrement dans le cas de Shahrâzâd, affirmée dans le principe, mais refusée, pour les raisons évoquées, dans son application numérique stricte. On veut dire par là que le chiffre mille des contes agit ici deux fois comme indicateur, mais en sens inverse. Pris au pied de la lettre, le chiffre est surévalué puisqu'il excède, et de loin, le chiffre réel, mais sa fonction n'est pas de numération précise : en s'alignant sur celui-là même des nuits, il souligne la nécessaire contiguïté *de principe*, il faut y insister, du récit et de la séance nocturne. Pris autrement, dans sa valeur symbolique, celle du grand nombre, il signale et annonce la richesse du contenu, par rapport à laquelle toutes les quantifications possibles, si énormes soient-elles, demeurent cette fois sous-évaluées.

Passons maintenant aux sources des *Nuits*. Aucun doute sur un point : c'est un livre étranger. D'un étranger multiple. Même si les Arabes ont pu jouer déjà leur rôle dans ce genre de compilations, comme on peut le voir par la comparaison avec Al-Jahshiyârî, engagé dans une aventure de même type, nul doute que ce sont d'autres peuples qui, massivement, sont à l'origine du recueil. Pour les Grecs — Rûmî, comme les désignent Mas'ûdî et Ibn an-Nadîm, d'après la nouvelle Rome, Constantinople —, il s'agit sans doute,

1. Ces lignes sont prises à une conférence parue dans *Académie du Vernet, Cahier du 40^e anniversaire, 1948-1988*, Vichy, 1987.

plus précisément, d'emprunts au roman d'Alexandre : aussi bien Ibn an-Nadîm voit-il en ce dernier l'initiateur, sinon du genre, du moins de sa collecte.

Peut-être aussi, parmi les sources, l'histoire biblique : la souveraine achéménide Humâ'î (Humây) est dite, par Mas'ûdî¹, de mère juive : d'où le parallèle possible entre Shahrâzâd et Esther, appelées toutes deux, par les services de l'amour, au sauvetage de leurs semblables, femmes pour la première et tout un peuple pour la seconde. L'Inde aussi a eu sa part, souvent décisive, en ce genre de récits, comme on peut le voir avec *Kalîla et Dimna* et *Sindbâd le Sage*, ou par les traductions dont parle Mas'ûdî. Au bout du compte, pourtant, c'est l'Iran qui semble avoir joué le rôle décisif : par les traductions des ouvrages indiens, témoins, entre autres exemples sûrs, le *Kalîla et Dimna* — quelque doute que puisse avoir Ibn an-Nadîm — et *Sindbâd le Sage*, mais aussi par une contribution propre au trésor commun. Quoi qu'il en soit, persans sont ici les noms de la protagoniste et de son associée, Shahrâzâd et Dînâ(r)zâd ; persan le titre original du recueil, *Hèzâr afsânè* ; et persane, dirait-on, l'insistance avec laquelle Ibn an-Nadîm rappelle le rôle des habitants du pays, depuis les plus anciens, Achéménides compris, jusqu'aux Perses tout court, la dynastie sassanide, en passant par les Parthes arsacides, un temps maîtres de ces régions.

Sur le mode de composition, quelques certitudes. D'abord, l'anonymat de l'œuvre. Gageons que si, un jour, l'on découvre un auteur supposé des *Mille et Une Nuits*, ce ne pourra être qu'un compilateur peu scrupuleux qui aura mis sous son nom — quitte à la répartir autrement ou à en modifier de-ci de-là le contenu — l'œuvre originale qui, elle, demeure sans nom d'auteur : sinon, comment expliquer que ceux-là mêmes qui avaient vu le livre, Ibn an-Nadîm à coup sûr — un libraire, songeons-y ! — et peut-être Mas'ûdî, n'aient pas cité le nom de celui à qui nous devrions les *Nuits* ?

Deuxième point : les *Prairies d'or* trouvant leur forme définitive dans les années 950, nous savons que dès avant cette date cir-

1. Cf. MAS'ÛDÎ, *Prairies d'or*, § 546. Sur ce problème d'une ascendance juive, cf. H. ABOUL-HOUSEIN et Ch. PELLAT, *Cheherazade, personnage littéraire*, Alger, 2^e éd., 1981, pp. 11-15, et HOROVITZ, « The Origins [...] », p. 42.

**JAMEL EDDINE BENCHEIKH
CLAUDE BREMOND
ANDRÉ MIQUEL**

Mille et un contes de la nuit

Les Mille et Une Nuits ou le paradoxe : elles sont, au moins par leur nom et quelques contes, sur toutes les lèvres et dans toutes les mémoires, alors même que le mystère continue, par pans entiers, de les envelopper. Si l'on ne peut, en un seul livre, prétendre épuiser la nuit, ni les *Nuits*, ces trois éclairages convergents en illuminent l'insondable richesse.

André Miquel s'attache à l'énigme, moins de l'apparition du recueil que de son effacement dans le corpus général des lettres arabes classiques. Autres problèmes : le lien entre le conte et la société, et le rôle joué par les lieux du récit, par le cadre, dans l'histoire racontée.

Claude Bremond s'attaque, lui, aux thèmes ou, plus justement, à certains, primordiaux. Comment les *Nuits* ont-elles recueilli, créé ou travaillé leur matériau ? En quoi ce traitement permet-il de définir leurs contes comme arabes et musulmans ? Et dans la littérature universelle, entre l'Inde et l'épopée germanique, comment se situent les *Nuits* et les thèmes qu'elles véhiculent ?

Jamel Eddine Bencheikh, enfin, voit le recueil sous l'angle de la créativité et de l'imaginaire. Le conte, cette impeccable machine à susciter le rêve, occupe une place singulière, parfois contestée et toujours forte, dans les lettres arabes. Par quels mécanismes, et sous quelles couleurs, répond-il à l'éternelle question de l'amour et de la mort ? Et quelle place affecte-t-il, dans cette réponse, à la parole ?

Jamel Eddine Bencheikh, professeur à l'université de Paris VIII, dirige un laboratoire de recherche sur la littérature arabe médiévale ; il a publié Les Mille et Une Nuits ou la parole prisonnière (Gallimard, 1988). Claude Bremond est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales. André Miquel est professeur de langue et littérature arabes classiques au Collège de France ; il prépare, avec J.E. Bencheikh, une nouvelle traduction des Mille et Une Nuits, à paraître dans la « Bibliothèque de la Pléiade ».



9 782070 721764



Édition de la Pléiade n° 1472 ISBN 2-07-072176-0

150 FF tc